



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ
ROUTIÈRE 2019-2020



**PAS
DE CELL AU VOLANT,
C'EST GAGNANT!**



Québec

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Campagne de sécurité publique 2019-2020

La MRC et ses partenaires rappellent que *Pas de « cell » au volant, c'est gagnant !*

(Salaberry-de-Valleyfield – Le 11 juin 2019) Après avoir régionalisé au cours des 3 dernières années la campagne de sécurité routière « *Attention, piétons !* » destinée à la sécurité des piétons, et pour laquelle la MRC fut d'ailleurs récemment finaliste dans le cadre des assises annuelles de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ), voilà qu'il fut convenu d'axer cette année la sensibilisation sur un enjeu de sécurité publique tout aussi important, à savoir la distraction au volant causée par le cellulaire.

Cette forme de distraction est d'ailleurs l'une des premières causes d'accident, et à ce titre, tristement, la Montérégie figure comme région la plus touchée.

- La campagne *Pas de « cell » au volant, c'est gagnant !* –

Face à cette situation, la MRC de Beauharnois-Salaberry et ses partenaires ont décidé de contribuer à l'amointrissement de ce sombre constat par l'organisation et la promotion d'une importante campagne de sensibilisation destinée à contrer l'usage du cellulaire au volant.

Cette campagne intitulée ***Pas de « cell » au volant, c'est gagnant !*** se déploiera au cours de la prochaine année (2019-2020) sur l'ensemble du territoire des 7 municipalités de la MRC et se déclinera en plusieurs actions pour rejoindre particulièrement la clientèle des 25-45 ans.

La campagne va se déployer de diverses façons, que ce soit par la tenue d'opérations policières de sensibilisation, par de l'affichage dans les lieux publics et les établissements commerciaux, par la

diffusion de capsules vidéo sur les médias sociaux, par des messages de prévention en salles de spectacle, et à compter de l'automne, par des interventions dans les écoles et les entreprises.

- Le cellulaire au volant n'est pas sans conséquence –

Les services de police rappellent qu'en vertu des nouvelles mesures du Code de la sécurité routière qui sont en vigueur depuis le 30 juin 2018, l'utilisation du cellulaire au volant comporte de sérieuses conséquences.

Ainsi, à sa première offense, un conducteur fautif recevra une amende pouvant varier de 300 \$ à 600 \$ et écoper de 5 points d'inaptitude. En cas de récidive sur une période de deux ans, le conducteur est également passible d'une suspension immédiate du permis pour 3 jours (s'il s'agit de sa première récidive).

Voilà pourquoi les deux corps policiers desservant le territoire de la MRC tiendront en période de campagne diverses interventions, lors desquelles les automobilistes seront sensibilisés et se verront remettre de la documentation préventive. On doit ici souligner que le travail des policiers sera notamment appuyé de l'apport des cadets de la Sûreté du Québec, ainsi que des agents de la Sécuri-Parc de la MRC.

- Le Collège de Valleyfield et le Noir et Or se joignent à la campagne –

La MRC et ses partenaires se réjouissent d'annoncer que le Collège de Valleyfield et le club de football Noir et Or, d'ailleurs 5 fois champions du Bol d'or, ont accepté de collaborer à la campagne de cette année.

En effet, grâce à la participation des joueurs de la formation et à la précieuse coopération de leur entraîneur Patrick Nadeau, le Noir et Or servira en quelque sorte d'ambassadeur de la campagne, le professionnalisme et la réputation gagnante de cette formation sportive prédisposant à la qualité du message de sensibilisation qu'on entend livrer lors de la campagne.

Des affiches sur lesquelles apparaîtront certains joueurs côtoyant le slogan de campagne seront distribuées à la grandeur du territoire en des lieux publics stratégiques et une série de 3 capsules vidéo sensibilisant de façon humoristique l'auditeur à l'interdiction du cellulaire au volant circulera également sur les réseaux sociaux.

- Le milieu culturel de nouveau mis à profit –

À la suite de l'enrichissante expérience vécue lors de la campagne de sécurité publique de l'an dernier, les partenaires ont de nouveau convenu cette année de faire appel à la créativité du milieu culturel.

La campagne reposera donc sur l'imagination et la collaboration de gens de la culture, que ce soit par l'entremise d'un artiste, d'un bédéiste, d'un illustrateur, d'un scénariste ou encore d'un vidéaste pour la

conception d'outils de sensibilisation. On pense ici à des affiches, des napperons, des sous-verres, des messages audios, des capsules vidéo, etc.

- **Mobilisation des partenaires de campagne** -

Afin de livrer efficacement ce message de sécurité publique et de sensibilisation à l'ensemble de la population et auprès de toutes ces tribunes, la MRC a de nouveau mobilisé pour cette nouvelle campagne ses partenaires de longue date que sont les municipalités, la Sûreté du Québec, le Service de police de Châteauguay, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), ainsi que pour une 2^e année, le Conseil de la Culture de la MRC.

La MRC tient d'ailleurs à souligner l'apport financier à cette campagne de la Société de l'assurance automobile du Québec, ainsi que du ministère de la Culture et des communications du Québec dans le cadre de son entente triennale paraphée avec la MRC. Nous sommes par ailleurs en attente de la confirmation du ministère des Transports du Québec pour la contribution financière demandée dans le cadre du *Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière*.

La MRC de Beauharnois-Salaberry remercie donc sincèrement ses précieux partenaires et rappelle que prévention et vigilance seront de mise au cours des prochains mois dans le cadre de la campagne ***Pas de « cell » au volant, c'est gagnant !***

Pour en savoir davantage sur la distraction au volant, notamment au sujet de l'utilisation du cellulaire, on peut consulter le lien suivant : www.saaq.gouv.qc.ca/distraction.

MRC de Beauharnois-Salaberry
Municipalités (7) de la MRC
Sûreté du Québec
Service de police de Châteauguay
Société de l'assurance automobile du Québec
Conseil de la Culture de la MRC
Collège de Valleyfield